https://apb56.fr

Revue de presse APB _ Mai_2023

Sommaire :

- agriculture et algues vertes.pdf
- ANLB contre les hydroliennes dans le Golfe.pdf
- Bilan Semaine du Golfe.pdf
- C'est parti pour la Semaine du Golfe.pdf
- chaleur sur l'océan.pdf
- corail assassin.pdf
- des formateurs et la sécurité en mer.pdf
- Des hackers ciblent le maritime.pdf
- des planches de surf à partir d'algues.pdf
- dissolution du comité syndical du port de la Roche Bernard.pdf
- drone sous marin.pdf
- espionnage acoustique...des crustacés.pdf
- fin de la Semaine.pdf
- la grande plaisance en Mediterranée.pdf
- la transition écologique dans le nautisme.pdf
- L'APPV fait un don.pdf
- L'Audace remise à l'eau.pdf
- Le 6 Mai.pdf
- le lieu jaune.pdf
- les algues encore.pdf
- Les assises de la pêche à Nice.pdf
- Les grands fonds.pdf
- les journées maritimes européennes.pdf
- Les micros algues.pdf
- Navire de sauvetage pour migrants.pdf
- O.F. la maison du port d'Arzon en question.pdf
- Pavillon bleu.pdf
- Pêche aux Coques et palourdes autoriseés.pdf
- Perte du pavillon bleu pour 5 ports.pdf
- peserver la mer.pdf
- Prévention incendies moteur bateaux.pdf
- Sté Ephylia et les coraux.pdf
- Suivre les courants marins.pdf
- tests sur récifs coralliens.pdf

Algues vertes : des sanctions possibles à partir de 2025

Corentin Le Doujet

● « Il s'agit d'assurer la continuité de l'activité économique en préservant l'environnement », a résumé Didier Lucas, président de la chambre d'agriculture des Côtes-d'Armor et vice-président de la chambre régionale, lors d'une conférence de presse, mardi, sur la pointe Saint-Efficace, à Matignon (22), dominant la baie de La Fresnaye, l'une des huit baies concernées par le Plan algues vertes (*). Objectif : inciter les agriculteurs à s'engager dans la lutte contre la prolifération de ces algues, via les contrats de « Zone soumise à contraintes environnementales » (ZSCE).

« Sanctions financières »

Depuis octobre 2022, les contrats ZSCE s'établissent sur la base du volontariat, pour l'instant. « Des courriers ont été envoyés aux agriculteurs, indiquant les points à améliorer sur leur exploitation, pour gagner en efficacité et éviter les fuites d'azote dans les cours d'eau », explique Didier Lucas.

Et de souligner : « Les agriculteurs ont trois ans pour s'engager volontairement. À partir de septembre 2025, des sanctions financières individuelles seront possibles, si des points négatifs subsistent sans avoir été signalés. On les invite donc à faire un état des lieux avec la chambre d'agriculture ».

Autre levier incitatif, avancé par Edwige Kerboriou, vice-présidente de la chambre régionale d'agriculture, chargée de l'environnement : dans les secteurs concernés, « l'accès au foncier devrait être réservé en priorité aux agriculteurs engagés ».

** Anse de Guissény (29), anse Horn-Guillec (29), anse de Locquirec (29), baie de Concarneau (29), baie de Douarnenez (29), Saint-Michel-en-Grève (22), baie de La Fresnaye (22), baie de Saint-Brieuc (22).*

Située entre le Fort-la-Latte et Saint-Cast-le-Guildo, la baie de La Fresnaye fait partie des zones concernées par le Plan algues vertes. Photo C.L.D

ium. Rendez-
ion, toujours
Sébastien

le marins. Le
cié cette pres-
e Célac se pro-
e Arc-en-Ciel
la fête de la

LARMOR-BADEN

L'asso des navigateurs est contre le projet d'hydroliennes dans le golfe

De nombreux adhérents ont assisté à l'assemblée générale.

● Forte de ses 256 adhérents, l'Association des navigateurs de Larmor-Baden (ANLB) a tenu son assemblée générale, vendredi mai. L'occasion de réaliser un bilan des activités réalisées en 2022, telles que l'Embossage, les mardis de l'ANLB avec prestation de la SNSM, matelotage, entretien moteurs grâce à l'atelier mobile du marin, etc.

L'association a aussi fait un point sur le dossier des hydroliennes dans le golfe. En effet, après avoir consulté des adhérents, l'ANLB s'est positionnée contre le projet et a apporté une aide financières aux associations qui ont intenté une action en justice auprès du Conseil d'État.

L'association prévoit de reverser un chèque de 760 € à la SNSM cet été. 400 € viennent de l'ANLB et 360 € sont des dons de propriétaires.

En 2023, les actions de l'association se poursuivent.

Suivez
LE TÉLÉGRAMME
sur Instagram

250 000 visiteurs estimés à la Semaine du Golfe

La Semaine du Golfe s'est achevée, ce week-end, avec des vents contraires, pour la Grande parade. Mais la satisfaction est générale pour l'organisation, qui annonce une treizième édition en 2025.

De l'avis général, il y a eu du monde pour cette 12e édition de la Semaine du Golfe. Comme la manifestation est gratuite, elle est difficilement quantifiable, mais les organisateurs avancent **« environ 250 000 visiteurs, tout au long de la semaine, dans les différents ports du Golfe. La foule a été bien présente dans des petits ports comme Port-Navalo, Larmor-Baden, Saint-Goustan, Locmariaquer, qui ont connu une affluence record... et pas seulement à Vannes »**, commente le président de l'association, Aimé Kerguéris.

Certains estiment que ce week-end de l'Ascension n'est pas un bon choix pour organiser la Semaine du Golfe, car il y a déjà une affluence touristique naturelle. **« Ce choix n'a pas été pris au hasard. Il est maritime. Il correspond à un calendrier lunaire qui influe sur les marées**, explique Polig Belenfant, l'un des quatre piliers de l'organisation. **Le jusant, c'est-à-dire la marée descendante, se déroule le matin, et le flot, la marée montante, a lieu l'après-midi, ce qui permet des conditions de navigations idéales dans le golfe du Morbihan. »**

La Grande parade de la Semaine du Golfe, rassemblement de vieux gréements Étoile Molène dans le trafic.

| Photo : Thomas Brégardis/ Ouest-France

Le nordet a contrarié la grande parade

Et justement, le nordet, vent de nord-est, est venu contrarier les plans de navigation de la Semaine du Golfe, notamment pour la Grande Parade, samedi après-midi. **« Ce vent de nordet est le pire car il lève un fort clapot dans l'entrée. »**

Vendredi soir, un petit comité a décidé, d'une part, d'avancer les horaires de la Grande Parade et d'autre part, de ne pas faire sortir les petits voiliers et les voile-aviron à l'extérieur du Golfe, pour des raisons de sécurité. **« Forcément, il y avait moins de bateaux à entrer dans le Golfe et les gros bateaux ne pouvaient hisser toutes leurs voiles, puisqu'ils étaient vent debout**, indique Polig Belefant. **Mais bon, nous avons joué la sécurité et malheureusement, nous sommes contraints de faire avec les conditions de vent. »**

3 500 bénévoles

Les organisateurs sont cependant satisfaits de leur semaine. **« Nous n'avons pas eu de pluie, ça a bien navigué tous les jours, ce qui est la marque de fabrique de la Semaine du Golfe. Nous ne voulons pas uniquement de gros bateaux ! Nous souhaitons que les bateaux naviguent et les petits sont aussi importants que les gros. C'est notre image de marque. La colonne vertébrale de la Semaine du Golfe, c'est le patrimoine maritime. »**

Ils ont été 1 223 inscrits à cette édition, dont 1 000 bateaux à la Grande parade. L'interdiction totale du chenal aux bateaux non inscrits, dès la ligne de départ matérialisé par le remorqueur de la marine nationale le *RCVS Buffle*, a été appréciée.

Cap désormais sur 2025 pour la Semaine du Golfe, du 26 mai au 1er juin, **« qui ne pourra se dérouler sans les 3 500 bénévoles sur le pont. C'est ça aussi la Semaine du Golfe ! »**

Isabelle JÉGOUZO.

HYPER U | SUPER U | U express
Commerçants autrement
URGENCE POUVOIR D'ACHAT
URGENCE POUVOIR D'ACHAT
URGENCE POUVOIR D'ACHAT
Avec la
regarde
travers

dans notre région et sont présentés à Cannes. P. 9

s'est renouvelée. P

Le Télégramme

Mardi 16 mai 2023 / www.letelegramme.fr / Tél. 09.68.36.05.29 / 1,30 €

SEMAINE DU GOLFE : C'EST PARTI !

Pages 1, 2 et 3 du cah

Macron UNE BAISSE | Oiseaux | Turquie

récente des quelque 220 000 glaciers du monde, pour avoir une **« vision exhaustive de la variation de masse de tous les glaciers »**, explique le glaciologue Antoine Rabatel, l'un de ses auteurs. Car **« nous n'avons qu'une idée très limitée des volumes de glace stockés dans les glaciers »**. Un modèle numérique destiné à quantifier les épaisseurs d'écoulement, elle-même quantifiée à partir de données satellites, a été mis au point. Les données montrent que les glaciers du monde ont perdu, entre 2000 et 2020, en moyenne 4,5 % de leur volume. Cette innovation a notamment pour objectif d'interpeller les **« citoyens et décideurs »** sur le réchauffement climatique.

Coup de chaud inquiétant à la surface des océans

Début avril, la température moyenne à la surface des océans, à l'exception des eaux polaires, a atteint 21,1 °C, selon l'Agence d'observation NOAA, battant le précédent record de 21 °C datant de mars 2016. Cela **« se traduit par une multitude de vagues de chaleur marines »** qui dégradent **« des milliers de kilomètre carrés de forêts sous-marines »**, décrit l'océanologue du CNRS Jean-Baptiste Sallée. **« Il y aura une évaporation accrue et un fort risque de cyclones plus intenses**, selon l'océanologue Catherine Jeandel, **et peut-être des conséquences sur les courants océaniques. L'océan devient un peu comme une bombe à retardement. »**

anciens, qui cir-
iers de kilomè-
tal, c'est 80 km
dans un rapport
onnement ou au
as le même. »
éandertalien à la
face à l'efficacité
s ne fait pas con-
ce deuxième
mak ébranle les

lippe RICHARD.

lien, Ludovic Sli-
Jacob, 296 p.,

ons. En greffant
s sur des porte-
n a obtenu des
a fois résistantes
c des raisins de

ET, directeur de
e des sciences.

espace
des sciences

L'image

Un corail assassin menace les récifs vénézuéliens

Unomia stolonifera prolifère en menaçant les autres coraux. | Photo : Yuri Cortez, AFP

Unomia stolonifera, un corail mou de la zone Indo-Pacifique, s'est installé sur les côtes vénézuéliennes et envahit les Caraïbes. Il s'accroche aux créatures vivantes, aux rochers ou aux fonds marins et les fait disparaître. **« C'est une catastrophe écologique,** s'alarme le biologiste marin du projet Unomia Juan Pedro Ruiz-Allai. **Lorsque le récif meurt, la chaîne alimentaire est perturbée. »** Le projet Unomia a conçu une machine qui détache le corail sans affecter les autres espèces.

La Bretagne en bref

À Roscoff, des billets combinés train-ferry vers l'Irlande

Dans les mois à venir, cela devrait être plus simple de se rendre en Irlande, en train ou en ferry, depuis les ports de Roscoff (Finistère) et de Cherbourg (Manche).

Dès cet été, les voyageurs pourront réserver des billets train-ferry combinés. L'objectif est de les inciter à privilégier ces modes de transport à l'avion.

Les ministres des Transports français et irlandais, Clément Beaune et Eamon Ryan, se sont mis d'accord le 11 mai. Ils se sont engagés à faciliter « **la coordination des transferts entre la gare ferroviaire et le terminal de ferry** » des villes concernées en Bretagne et en Normandie et de Dublin, Cork et Rosslare, en Irlande.

Ils veulent sécuriser le monde de la plaisance

Jeudi, onze formateurs au permis plaisance ont assisté à une journée sur la prévention, la réglementation et la sécurité en mer, à la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor).

Dans le même but, ils avaient visité le Centre régional opérationnel de secours et de sauvetage (Cross) Corsen, à Plouarzel (Finistère), au début du mois.

Cette journée est décrite par les affaires maritimes comme « **le deuxième épisode d'une belle collaboration entre professionnels et services de l'État** » pour améliorer la navigation de plaisance sur les côtes bretonnes.

à l'Université de Bretagne occidentale, qui était chargée de poser les questions au robot. « L'autre surprise, concernant les programmes de Marine Le Pen et d'Éric Zemmour, c'est que le robot nous a signalé que les propos tenus étaient controver-

tion est un outil innovant, mais ce qui est le plus important, c'est la façon dont le texte est prononcé. Capter l'attention, cela demande de l'intuition. Un discours, c'est surtout de l'incarnation. Il s'agit de partager ses convictions, ses émotions. Le lien

entreprise d'intelligence artificielle. Pointant l'une des dérives possibles : « Elle permettra des systèmes de manipulation bien plus sophistiqués et difficiles à détecter, à une échelle bien plus grande qu'aujourd'hui. »

Ces mystérieux hackers qui ciblent le secteur maritime

Gabriel Thierry

● Ces hackers malveillants étaient passés jusqu'ici sous les radars. Le premier panorama de la cybermenace maritime dévoilé, jeudi, par l'association brestoise France cyber maritime et Own, une entreprise rennaise de conseil en cybersécurité, vient de mettre en lumière les agissements d'un discret groupe de cybercriminels, surnommé Poseidon-IS_001. Leur particularité ? Ils cibleraient spécifiquement le secteur maritime. Actifs, selon les analystes, depuis 2019, ces hackers ont, par exemple, tenté de tromper l'une de leurs cibles avec un mail brodant autour du vocabulaire de la logistique maritime. Il avait été envoyé à partir d'une adresse usurpant l'identité d'une société spécialisée dans les relevés hydrographiques. Cette tentative de hameçonnage devait permettre d'infecter la victime avec un infostealer, ces logiciels espions destinés à voler identifiants, mots de passe ou informations bancaires. Soit autant de données sensibles qui permettent ensuite de prendre le contrôle d'une boîte mail pour, par exemple, tenter une arnaque au faux président, ces escroqueries aux faux ordres de virements.

Similitudes avec un gang actif d'origine nigériane

Si les contours de ce groupe de cybercriminels restent flous, les analystes d'Own remarquent qu'il existe des « similitudes dans les modes opératoires » avec les hackers de SilverTerrier. Ce gang de cybercriminels originaires du Nigeria est considéré comme l'une des organisations les plus actives sur le terrain du hameçonnage et des escroqueries visant les entreprises.

Pour éviter de se faire arnaquer par ces cybercriminels (tel l'assureur maritime Britannia P & I), il est recommandé aux entreprises de sensibiliser leurs employés à la détection du hameçonnage et des fraudes aux faux ordres de virement, d'être vigilants sur les pièces jointes reçues par e-mail ou de mettre en place l'authentification multiple pour l'accès aux comptes.

Photo Nicolas Créach

Des planches de surf faites d'algues vertes

Produire des planches de surf en algues vertes ? C'est possible ! Jérémy Lucas, de Douarnenez (Finistère), veut les fabriquer.

Produire des planches de surf en algues vertes ? Pour Jérémy Lucas, c'est non seulement possible, mais très sérieux. Le Douarneniste vient de remporter le premier prix de l'Ocean pitch challenge, un concours d'envergure internationale. **« Il y a eu 137 candidatures en provenance de 41 pays différents »,** réalise, enthousiaste, le trentenaire qui mise sur l'*upcycling* – le déchet redevient la matière première.

« L'algue verte, dont on ne sait que faire, est difficile à traiter. L'idée est qu'elle devienne un matériau thermoformable », explique l'entrepreneur, qui a déjà pris langue avec Olmix Group, spécialisé dans les algues et les solutions naturelles biosourcés. Il s'agit de transformer l'algue verte en bobines qui vont servir à l'impression 3D à grande échelle. Pour cette partie d'ingénierie, sa société Paradoxal Surfboards entend s'appuyer sur le savoir-faire de Compositic, à Ploemeur (Morbihan), un spécialiste de la mise en œuvre de composites innovants.

Après un prototype en amidon de maïs, la première planche de surf en algues vertes devrait être prête pour l'été 2024. **« Dans notre pratique du surf, alors même que nous sommes très sensibles à la question de l'environnement, tout est en pétrole... C'est pourquoi il existe une énorme demande de la part des fabricants de planches et des utilisateurs pour améliorer la conception, la fabrication et même la distribution »,** note Jérémy Lucas. Aujourd'hui, l'entrepreneur passe en commission de sélection devant Bpifrance et la Région Bretagne pour faire entrer son projet dans l'incubateur Emergys Bretagne de la technopole Quimper-Cornouaille.

Jérémy Lucas, lauréat de l'Ocean pitch challenge, mardi dernier. | PHOTO : DR

Marion GONIDEC.

Le comité syndical du port de plaisance dissout

La Roche-Bernard — Mercredi, le comité syndical du port de plaisance devait se prononcer sur sa dissolution. C'est à l'unanimité que celui-ci a voté pour.

Toujours convalescent mais présent, Paul Martel, président en exercice du syndicat du port, a laissé Patrick Poulizac, premier vice-président, mener les débats, mercredi.

Assis, le bureau du comité syndical du port de plaisance, et debout, Michel Le Bras, Maryline Kieffer-Andouard et Soizig Dubois, de la compagnie des ports du Morbihan. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Modalités de dissolution du syndicat

Le syndicat intercommunal du port de La Roche-Bernard-Férel-Marzan a été créé par arrêté préfectoral en date du 3 janvier 1977. Il est à ce jour concessionnaire du port départemental de La Roche-Bernard par convention avec le Département, autorité concédante, jusqu'au 31 décembre 2029. Toujours par convention de délégation de service public (affermage) signée le 29 juin 2011, le syndicat a délégué l'exploitation et la gestion du port à la Sagemor, aujourd'hui SAPL Compagnie des Ports du Morbihan, et ce d'abord jusqu'au 30 juin 2021 et prorogé au 31 décembre 2029.

Un investissement de travaux de 4 M €

Et ce, pour une raison bien spécifique, donnée par Michel Le Bras, directeur de la compagnie des ports du Morbihan : « **Cet avenant au contrat d'affermage doit permettre à la compagnie des ports de prendre en charge et de faire réaliser les travaux en lieu et place du syndicat. Grâce à ce prolongement de durée, la compagnie des ports va prendre en charge la réalisation et le financement d'un programme d'investissements estimé à plus de 4 M € HT.** »

Au vu de ces lourds investissements, le syndicat ne pouvait pas seul y faire face et a pris la décision de se « saborder », via une dissolution. Il avait déjà pris position en ce sens lors de sa session du 30 juin 2021.

La dissolution sera officielle au 31 décembre 2023, une fois que le conseil municipal de chacune des trois communes précitées se positionnera sur le sujet.

Modalités de liquidation

L'actif propre à la concession portuaire est constitué du terrain occupé par la cale, côté Marzan, des travaux effectués à la capitainerie et aux toilettes, ainsi que du matériel lié à l'informatique. Celui propre au syndicat est composé de 870 actions d'une valeur unitaire de 69 €, pour une valeur totale de 60 030 €, actif transféré à parts égales (20 010 €) à chacune des trois communes. Et Patrick Poulizac, de préciser : « **La dette du syndicat sera reprise par l'autorité concédante, le département du Morbihan, la dette étant le montant du capital restant dû, s'élevant à 496 420 € au 1er janvier 2024. De plus, le solde de la trésorerie, les restes à recouvrer et à réaliser au jour de la dissolution du syndicat, seront également repris par le Département.** »

Participation des élus des trois communes

Lors des discussions entre le comité syndical local et la compagnie des ports du Morbihan, le président, Paul Martel, avait émis l'idée d'une entrée d'élus locaux au sein d'un comité stratégique, afin de suivre les travaux et l'évolution inhérente à ce genre de structure.

Sa proposition a été retenue et, prenant la balle au bond, Michel Le Bras a affirmé : « **Même si le syndicat n'existe plus, ce n'est pas pour cela que les élus locaux n'ont pas voix au chapitre. Ce comité stratégique est à mettre en place dès la fin 2023, conformément à l'article 7 du règlement intérieur « contrôle analogue » de la SPL compagnie des ports du Morbihan. C'est avant tout un état d'esprit avec des élus actionnaires qui seront informés régulièrement sur la vie du port. Leurs avis ou propositions pourront être analysés et peut-être pris en compte.** »

Pour ce faire, à l'instar de qui se fait par exemple au port de Folleux (qui comprend trois élus de Nivillac, deux de Péaule et trois de Béganne), le comité stratégique local devrait compter neuf élus (trois de chaque commune), cela dans le but d'unifier les trois communes riveraines autour du port et ses projets futurs.

Affaires diverses

Soizig Dubois, directeur du port, a fait le point sur l'avancée des travaux qui ont commencé voici plus d'un mois. Les bâtiments situés sur la zone où se trouvaient les Ateliers navals de la couronne (ANC) ont été rasés et les gravats évacués.

Entouré d'une grille de protection, le futur chantier naval débute : « **Les réseaux sont déjà en place et les pieux, tant à terre que dans l'eau de la Vilaine, sont en train d'être mis en place. Le support en dalle béton devrait être positionné en juin. Quant à la future capitainerie, dont la majorité du plancher sera au-dessus de l'eau, les pieux sont en phase de construction. La plate-forme elle-même avant l'édification de l'ensemble doit être posée début septembre. Au niveau timing et coordination, nous sommes dans le tempo.** »

Un projet d'aménagement prévu en septembre

Malansac — Les riverains ont découvert, mercredi, le projet d'aménagement de la place du Marché

Ce drone sous-marin a traversé la Manche

Première mondiale : un drone sous-marin de la société bretonne Seaber a réalisé une traversée de la Manche en autonomie.

La Manche a déjà été traversée par un *flyboard*, un catamaran de plage ou un pédalo. Mais jamais par un drone sous-marin miniature. La société lorientaise Seaber vient d'ajouter à la liste l'AUV (*autonomous underwater vehicle* en anglais). Seaber a lancé le 29 avril *Yuco*, son robot autonome sous-marin sans fil, d'une plage de Folkestone au Royaume-Uni, pour le récupérer huit heures plus tard sur celle de Wissant en France.

Une première mondiale et une traversée sans encombre pour ce petit sous-marin de seulement 10 kg et d'un mètre de long, non pas jaune comme dans la chanson des Beatles, mais rose, la couleur choisie par le président et cofondateur de Seaber, Vidal Teixeira. **« Il a parcouru 39 km avec une grande précision en resurfaçant trois fois lors de la traversée avec encore 35 % d'autonomie, ce qui veut dire qu'il peut faire plus de 50 km ! C'est le tout premier véhicule sous-marin micro à accomplir cette incroyable mission. »** Une mission minutieusement préparée pendant des mois, en prenant en compte les courants et le trafic maritime, car une fois mis à l'eau, le drone est bien autonome ; il a juste refait surface pour donner de ses nouvelles à son bateau suiveur.

Le drone a été lancé au large d'une plage de Folkestone au Royaume-Uni.

| PHOTO : SEABER

Cette première traversée est un exploit technologique pour la *start-up* lorientaise, spécialisée dans la création et la fabrication de drones destinés à l'exploration des fonds et l'enregistrement des données marines. **« Elle nous a permis de développer et de tester de toutes nouvelles fonctionnalités qui seront bientôt disponibles pour nos clients »,** apprécie le spécialiste dont les petits robots ont déjà accompli plus d'un millier de missions à travers le monde.

Olivier CLÉRO.

La scientifique française de l'Ifremer, Marine Randon, remet à la mer un homard avec un émetteur acoustique à Perros-Guirec (22). Photo Fred Tanneau/AFP

Poissons et crustacés suivis à la trace… acoustique

Toutes les trois minutes, le petit émetteur envoie un signal sonore : des centaines de poissons sont ainsi suivis à la trace dans la Manche, grâce à un marquage acoustique, pour mieux gérer les ressources et comprendre l'impact des parcs éoliens en mer.

Antoine Agasse/AFP

● Depuis l'été 2022, ce sont près de 1 000 poissons et crustacés qui ont été équipés, par chirurgie et sous anesthésie, de petits émetteurs oblongs qui émettent chacun un signal unique. Parallèlement, 190 récepteurs capables de les détecter ont été placés le long des côtes françaises, anglaises et belges, dans le cadre d'un projet scientifique baptisé Fish Intel, porté par Ifremer. Quand un poisson marqué nage à quelques centaines de mètres du récepteur, l'heure et la date de son passage sont enregistrées par l'hydrophone.

« L'idée, c'est d'identifier les habitats essentiels dans le cycle de vie des poissons : où sont-ils ? Quelles zones fréquentent-ils ? », explique Mathieu Woillez, chercheur en écologie marine à Ifremer, à Brest.

Mieux comprendre le comportement des espèces

Mené par une douzaine d'instituts de recherche, d'organisations professionnelles ou d'ONG des deux côtés de la Manche, dont l'Université de Plymouth, le projet doit permettre de mieux comprendre le comportement d'espèces de grande valeur commerciale comme le bar, le lieu jaune, le thon rouge, la dorade grise et la langouste, afin de mieux gérer leurs stocks.

Bar pisté d'un bout à l'autre de la Bretagne

Les pêcheurs bretons ont participé au programme en aidant au marquage des poissons et au placement des récepteurs. Car depuis quelques années, ils sont « plus qu'alarmistes sur l'état du stock de lieus jaunes et ils aimeraient bien savoir comment se comporte ce poisson » et « avoir une véritable évaluation du stock », explique Erwan Quemeneur, coordinateur adjoint du comité départemental des pêches du Finistère. « Pour bien gérer une espèce, il faut vraiment la connaître », assure-t-il.

Le lieu jaune figure en effet dans les espèces « non classifiées » par l'Ifremer, faute de connaissances. « On ne connaît pas trop les zones de reproduction », reconnaît Mathieu Woillez.

Avec moins d'un an de recul, les capteurs de Fish Intel ont déjà livré leurs premières données, détectant au moins une fois plus de la moitié (52 %) des poissons marqués. Un bar a, par exemple, été pisté d'un bout à l'autre de la Bretagne, de l'archipel des Sept-Îles (22) au parc éolien de Saint-Nazaire (44).

Les poissons marqués pour Fish Intel peuvent être détectés par d'autres réseaux similaires en Europe. C'est notamment le cas des récepteurs mis en place dans les parcs éoliens en mer par l'institut France Énergies Marines (FEM, financé en partie par les industriels du secteur).

Évaluer l'effet des parcs éoliens

« On a très peu de savoirs sur comment les animaux occupent leur espace. L'objectif, c'est d'apporter des connaissances écologiques de base pour évaluer l'effet des parcs éoliens en mer », déclare Lydie Couturier, chercheuse en écologie marine à FEM.

Dans le projet Fishowf, 160 raies brunettes ou bouclées, roussettes et autres requins-taupes ont été marqués « pour savoir comment cette augmentation de câbles sous-marins peut affecter les espèces sensibles aux champs électromagnétiques », ajoute la chercheuse. Ces espèces repèrent, en effet, certaines proies grâce aux champs électromagnétiques.

Un réseau très dense de 14 capteurs a récemment été installé pour retracer le mouvement de ces poissons en trois dimensions le long du tracé du futur câble de raccordement du parc éolien de Saint-Brieuc. Si la technique est jugée concluante, elle pourrait être réitérée une fois le parc achevé et raccordé au réseau électrique.

« Le développement des parcs éoliens nous permet de mettre une batterie de moyens à la mer pour acquérir des connaissances », vante Lydie Couturier, tout en admettant que « ça aurait pu se passer avant ».

Le Télégramme
Dimanche

N°24398. Dimanche 21 mai 2023 / www.letelegramme.fr / Tél. 09.69.36.05.29 / 1,50 €

LE GOLFE RETROUVÉ !

Après une interruption de quatre ans, pour cause de covid, la grande parade de la Semaine du golfe a assuré le spectacle, hier, devant des milliers de spectateurs. La fête se poursuit jusqu'à ce soir. Pages 2 et 3

Photo

Ouest-France
Jeudi 1er juin 2023

La grande plaisance s'affiche plus vertueuse

En Méditerranée, les yachts, filière de premier plan, doivent faire face à une vague de contestation que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur essaie de contrer.

Jugé comme un symbole d'une vie de nantis, un yacht de 80 mètres a été visé par des jets divers lors d'une manifestation contre la réforme des retraites le 1er mai 2023 sur le port de Nice (Alpes-Maritimes). En septembre, c'était le célèbre « quai des milliardaires », à Antibes, rebaptisé symboliquement **« quai des criminels climatiques »** qui a été bloqué une heure par des militants d'Attac.

Deux actions symboliques qui font craindre à la filière grande plaisance, très dynamique de Marseille à Menton, de devoir subir des contestations de plus en plus vives dans les années à venir. Renaud Muselier, président (majorité présidentielle) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'a bien compris. Le 31 mai, à l'occasion des premières rencontres du yachting qu'il organisait sur ce même « quai des milliardaires » à Antibes, il a convenu devant les professionnels de la nécessité de les **« protéger des zadistes qui vont [les] empêcher de faire [leur] travail »**.

Le quai dit des milliardaires à Antibes, où font escale les yachts parmi les plus grands du monde. | Photo : Thibaud Teillard

« Protéger la Méditerranée, pas la sanctuariser »

Comment ? Par une démarche de plus en plus vertueuse sur le plan environnemental pour ces grands bateaux qui, en attendant l'hydrogène, doivent passer aux carburants alternatifs telle l'huile de cuisson usagée. **« Il y a nécessité de protéger la Méditerranée, ce qui ne veut pas dire pour autant la sanctuariser »**, ajoute Renaud Muselier, interrogé par *Ouest-France*. La Région, qui a lancé en 2019 un plan de 31 millions d'euros dit « escales zéro fumée » destiné à la croisière, fera prochainement pour la plaisance des propositions sur cinq ans pour arriver **« à 100 % de ports propres »**, notamment grâce à l'électrification. **« Si on laisse faire, on va au-devant d'interdictions majeures »**, reconnaît Renaud Muselier qui évoque néanmoins la nécessité d'éviter parallèlement **« le tourisme de masse. On ne peut pas avoir six rangées de bateaux ancrés au large de Porquerolles. La Méditerranée n'est plus l'espace de liberté absolue qu'elle était avant et se doit d'être canalisée. »**

Le préfet maritime de Méditerranée Gilles Boidevezi estime en écho que l'enjeu des années à venir est de concilier **« les activités économiques avec la protection de l'environnement, qui n'est plus un dogme mais une nécessité pour nous tous, y compris en termes d'attractivité économique »**.

Plus de 7 000 emplois directs

La filière grande plaisance de la Côte d'Azur craint que trop de contraintes sur la filière yacht la conduisent à déserter la Méditerranée occidentale pour ses rivages orientaux, l'Adriatique voire Dubaï ou l'Asie. La filière y pèse pourtant très lourd. Une étude commandée par la région au cabinet Earthcase et dévoilée à l'occasion des rencontres d'Antibes montre que le littoral de Provence-Côte d'Azur voit passer chaque année plus de la moitié de la flotte mondiale de yachts de plus de 24 mètres.Vingt-deux pour cent des réfections de yachts dans le monde sont réalisées en France, principalement à La Ciotat, Marseille et en rade de Toulon.

Le poids annuel direct d'un yacht en termes de dépenses locales varie, selon la taille du navire, d'environ un million d'euros pour un 30 mètres à 9 millions pour un 120 mètres. Le poids direct du yachting dans la région en 2021 était de 792 millions d'euros pour 7 100 emplois et même, avec les impacts indirects, 1,1 milliard d'euros pour 10 200 emplois.

Thibaud TEILLARD.

Le nautisme amorce sa transition écologique

L'association Legisplaisance organisait une journée dédiée aux innovations technologiques dans le nautisme et la plaisance. L'enjeu : rendre la filière plus verte.

Naïvement, on pourrait penser que la filière nautique, et plus particulièrement la plaisance, est bien engagée pour la transition écologique. Mais ce n'est pas le cas : **« On en est encore au stade embryonnaire »,** reconnaît Jérôme Heilikman, président de l'association Legisplaisance, organisatrice d'un colloque sur ce sujet aux Sables-d'Olonne (Vendée) qui s'est tenu jeudi dernier, en présence d'institutionnels, de professionnels du nautisme, d'universitaires et d'avocats.

Dans le secteur de la plaisance, assure le président de l'association, **« on pollue plus aujourd'hui »** pour une raison simple : la voile est en net recul par rapport à l'utilisation de bateaux à moteur. **« C'est le cas depuis les années 1980, où il y a eu un tournant pour des questions d'usage : il est bien plus facile de naviguer avec un bateau à moteur »,** explique Jérôme Heilikman.

Ces bateaux à moteur sont très peu nombreux à fonctionner avec une énergie décarbonée. **« L'électrification, aujourd'hui, c'est de l'ordre de 1 %,** indique Jérôme Heilikman. **Le défi, pour les industriels, ça va être de mettre sur le marché des bateaux avec une nouvelle technologie à bord. »**

L'entreprise Fountaine-Pajot est la première au monde à proposer un catamaran de croisière « zéro émission ». Mais cela a un coût : l'achat de ce bateau varie entre 950 000 € et 2 millions d'euros.

L'épineuse question du recyclage...

Autre problème évoqué lors de ce colloque, la déconstruction et le recyclage. **« La masse de la pollution d'un bateau, c'est la coque, composée de composites. Aujourd'hui, on ne sait pas comment les recycler »,** rappelle Jérôme Heilikman.

Un projet est actuellement mené par l'Aper, filière de déconstruction des bateaux de plaisance, en lien avec une entreprise suisse, Composite Recycling. **« On veut mettre en place une unité mobile de pyrolyse, pour la séparation de la résine des fibres, pour que les fibres puissent ensuite être réutilisées et incorporées dans la production des bateaux neufs »,** explique Ivana Lazarevic, déléguée générale à l'Aper, éco-organisme des bateaux de plaisance.

... Et du financement

Pour financer en partie le recyclage et la déconstruction des bateaux, il existe une taxe : l'éco-construction. D'autres pistes pourraient être envisagées, comme **« une fiscalité pénalisante, pour inciter les gens à vendre leur bateau polluant, et les accompagner pour acheter des bateaux moins chers »,** avance Jérôme Heilikman.

L'État a par ailleurs lancé un fonds d'investissement pour décarboner l'ensemble du secteur maritime : il devrait être abondé à hauteur de 300 millions d'euros d'ici à la fin du quinquennat. Le but est de faire venir des partenaires privés, pour mobiliser plus d'un milliard d'euros d'ici à 2027.

Clémence SIMON.

Comme d'autres secteurs du monde maritime, celui du nautisme doit engager sa transition écologique.

| Photo : Archives Thomas Brégardis, Ouest-France

gné de ses fidèles partenaires comme le bagad de Rhuys et les drapeaux de la Bretagne portés par le Dougerien Banieloù Renez qui déambuleront, au départ du jardin des Remparts, dans les rues de l'intra-muros à partir de 14 h, en partenariat avec la fédération des commerçants Cœur de Vannes.

d'architectes, manoirs, château...

Pour les doux rêveurs, le comité des fêtes leur propose d'embarquer pour l'île d'Arz pour y écouter des conteurs du Golfe les enchanter de légendes.

Les inscriptions se font auprès du comité des fêtes de Vannes : cdf.vannes@orange.fr

870 L'Association des plaisanciers du port de Vannes (APPV) collecte chaque année des dons des navigateurs pour la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM). Cette année, c'est un chèque de 870 € qui a été remis au moment de la fête organisée sur le port de Vannes pour les 30 ans de l'Unan 56 (Union nationale des associations de navigateurs), samedi dernier.

MILLON 1924
Jour
grat
GR

La mise à l'eau d'« Audace » avec une partie de l'équipe qui a œuvré à la restauration de la yole.

SÉNÉ

La yole « Audace » restaurée a été mise à l'eau

« Audace », la dernière yole restaurée par l'association Voiles et patrimoine du golfe du Morbihan, a été mise à l'eau, mardi 2 mai, à Séné.

● L'association Voiles et patrimoine du golfe du Morbihan (VPGM) a mis « Audace » à l'eau, mardi 2 mai, à Séné. Cette yole de Bantry a été complètement restaurée par les adhérents et n'a encore jamais navigué dans le golfe.

Les membres de l'association, impatients, ont fait les derniers travaux nécessaires, samedi 29 avril, avant de la poser dans l'eau à un endroit où elle touche le fond, le temps que le bois gonfle et face l'étanchéité. « Cette chaloupe amirale, réplique de celle de l'Amiral Nielly, se manœuvre soit à l'aviron soit à la voile », explique Jean-Yves Jego, secrétaire adjoint de l'association.

Des sorties sur l'eau

Pour la Semaine du golfe, elle naviguera avec « An erminig » et « La Françoise », deux autres yoles de l'association ainsi qu'un guépard et un cotre. L'association VPGM assurera durant cette fête nautique l'organisation de la Flottille numéro 1 qui réunit les grands voiles-aviron et les avirons de Mer. Les Flottilles 1 et 2 seront à Séné, samedi 20 mai, à 18 h 30. L'association propose aussi des sorties pour ceux qui souhaitent découvrir ce type de navigation ou simplement voguer et pique-niquer le temps d'une journée.

Pratique

Contact : contact@vpgm.org ou tél. 06 60 82 96 88. Site internet : www.vpgm.org

SAIN

La l asia

● À Sa cence asiatiq dateur et autr menac sité, la geage. l'an de en 202 référen comm sept détruit ble po constit ques o posés

Gaëlle A référent

THE

Le p

Jacques de Certaines, au centre, animateur du groupe de travail et d'autres membres de l'Unan 56 qui participent à l'organisation de la « fête des 30 ans » de l'Union des associations de navigateurs du Morbihan.

Les navigateurs initient à la sécurité en mer le 6 mai

Le 6 mai 2023, l'Union des associations de navigateurs du Morbihan fête ses 30 ans. Des animations musicales et des démonstrations sur la sécurité des plaisanciers seront organisées rive gauche du port de Vannes.

Mathilde Guémené

« La percussion d'un canot de survie est très impressionnante », souligne Jacques de Certaines, membre de l'Union des associations de navigateurs du Morbihan (Unan 56). Le 6 mai 2023, vous aurez l'occasion d'assister, en direct, à deux percussions d'un canot de survie. Pour fêter ses 30 ans, l'Unan 56 organise, de 9 h 30 à 20 h 30, sur la rive gauche du port de Vannes, de nombreuses animations. Utilisation de feux à mains, usage de la VHF (radio pour communiquer en mer), appel des secours par la SNSM du golfe, maintenance des gilets de sauvetage. Vous pourrez vous initier à la sécurité en mer.

Le dessinateur Nono présent

Une journée festive entre amis, voilà ce que veulent proposer les membres de l'Unan 56. « C'est une fête. Notre objectif n'est pas de récolter de l'argent mais de regrouper le plus de monde possible », explique Jacques de Certaines, animateur du groupe de travail en charge d'organiser l'événement.

Pour cela, deux groupes de chants marins, les anciens du bagad de Lann-Bihoué et l'orchestre de BBS Jazz, joueront tout au long des festivités. Vous pourrez également vous faire caricaturer par le dessinateur Nono.

La journée se terminera par une table ronde, avec les anciens présidents de l'Unan 56 et des personnalités. Suivra l'ouverture, à 19 h, d'un buffet.

28 associations et 2 600 adhérents

Créée il y a 30 ans, l'Unan 56 compte aujourd'hui 28 associations et 2 600 adhérents. Au départ centrée sur la défense des intérêts des plaisanciers, l'Union des associations de navigateurs du Morbihan s'est développée. Les problèmes émergents, liés à l'environnement littoral et maritime, sont maintenant traités. L'Unan 56 contribue aussi, avec la SNSM et le Cross, à la formation à la sécurité des plaisanciers. Ces trois décennies d'actions sont mises en avant le 6 mai.

Pratique

Le 6 mai 2023, de 9 h 30 à 20 h 30, sur la rive gauche du port de Vannes, entrée gratuite et ouverte à tous. Restauration et buvette tout au long de la journée. À partir de 19 h, buffet, 15 € par personne, réservation obligatoire jusqu'à 48 h avant l'événement à l'adresse mail : gtcommunication@unan56.bzh

Vanne… nivea…

Les cham… de la catégo… tion artisti… samedi 29 … Nantes. Q… avaient fait… Vannes Syn… représentan…

Des résult…

Toutes ont p… figures imp… nageuses é…

Trois nageuse… synchronisée…

Trois t… Badm…

Les captures de lieu jaune sont en chute libre

Pour les pêcheurs, le constat est unanime : le lieu jaune est victime d'une pêche mal encadrée. Ils demandent une meilleure réglementation pour préserver l'espèce.

Une chaire fine et feuilletée, peu d'arêtes, une peau aux subtiles notes de noisette... Longtemps méconnu, le lieu jaune a pris sa revanche ces dernières années. **« C'était un produit sous-valorisé, vendu à 3 ou 4 € le kilo, car les techniques de pêche utilisées abîmaient sa chaire,** raconte Ken Kawahara, secrétaire général des Ligneurs de la pointe de Bretagne. **Aujourd'hui, c'est un poisson à forte valeur ajoutée qu'on vend 10 à 15 € le kilo en criée. »**

Si bien que les professionnels de la pêche à la ligne et au filet – les deux principales techniques utilisées pour la capture du lieu jaune – se désespèrent de voir cette manne se raréfier. **« Depuis que j'ai commencé en 2006, les captures ont été divisées par trois... La hausse du prix de vente compense, mais jusqu'à quand ? »** expose Philippe Perrot. Ligneur basé à Lanildut, il tire 75 % de ses revenus du lieu jaune. Également vice-président du comité départemental des pêches du Finistère, il regrette **« l'absence quasi totale de connaissances scientifiques sur cette espèce ».**

C'est justement pour mieux connaître ce poisson d'eau froide que les scientifiques impliqués dans le projet de recherche européen Fish Intel ont procédé, entre mai et septembre 2022, au marquage de 71 lieus jaunes en Manche. Une première en France. **« Les poissons sont équipés d'une marque acoustique qui permet de les détecter quand ils passent à proximité d'un récepteur,** détaille Eider Graner, ingénieure d'étude à l'Université de Bretagne occidentale (UBO). **Ainsi, on va pouvoir identifier leurs habitats, leurs lieux de reproduction, de repos... Et contribuer à une meilleure gestion. »**

Une gestion inadaptée ?

Dans une tribune publiée sur leur site le 16 mars, les Ligneurs de la pointe de Bretagne font état d'une réglementation aujourd'hui inadaptée : **« Connaissances scientifiques insuffisantes, mesures de gestion quasi inexistantes, taille minimale inférieure à la taille de maturité sexuelle, pêche intensive en période hivernale, pêche de plaisance non limitée, quasi-disparition des gros individus, etc. »**

Les professionnels avancent trois pistes pour mieux préserver l'espèce. D'abord, augmenter la taille minimale de capture : elle est aujourd'hui de 30 cm, soit moins que la taille de maturité sexuelle du lieu jaune (50 cm). **« 30 cm c'est ridicule, il n'y a même pas à manger dedans ! 40 cm, ce ne serait pas déconnant »,** plaide Philippe Perrot. Ensuite, redéfinir les quotas de pêche du lieu jaune. Ceux à destination des pêcheurs professionnels sont tellement élevés qu'ils ne sont jamais atteints. Quant aux pêcheurs récréatifs, leurs prises sont illimitées. Enfin, interdire les captures durant les périodes de repos biologique, pour assurer la reproduction de l'espèce.

Julia TOUSSAINT.

60 % des pêcheurs récréatifs seraient favorables à la mise en place d'un quota par jour et/ou par bateau pour le lieu jaune, selon une enquête menée par les chercheurs de l'UBO auprès de 119 plaisanciers. | PHOTO : ARCHIVES JOËL LE GALL, OUEST-FRANCE

font leurs solaires tous les ans ou
eux ans ! »
La société est donc en train de se
ructurer pour faire face à la vague :
ne filiale est en cours de création,
ne entité de suivi commercial va
associer, et la Ferme de Corail
evrait déménager à Arzal d'ici un an.
En ce moment, on fait un test par
emaine. Dès juillet, on pourra en
ire six ! »

Sylvie RIBOT.

e questions

un homme
ennes.

e l'année. » Et de s'interroger : **« Je**
e sais pas ce qu'il se passe avec ce
top... » Il confie : **« C'est vraiment**
ès triste tout ça. »
Un Plédéliacais, avec compassion,
conte avoir vu l'hélicoptère décoller
avoir pensé : **« Quand il prend la**
rection de Rennes, c'est signe que
est grave... »
Cet autre habitant, hier matin, s'est
ndu sur le lieu du drame. **« Je con-**
ais bien ces routes de forêt. Je les
mprunte régulièrement. »
Il cherche à comprendre comment
pire est arrivé : **« Quand il y a**
ombre des arbres et des trouées de
oleil, on peut être ébloui. Du coup,
n a moins de visibilité. » Et conclut :
« Pour moi, ce carrefour est dange-
ux. »

Sonia TREMBLAIS.

« L'algue, c'est le pétrole de demain »

Le Cluster Algues Bretagne, créé en avril, ambitionne de faire de la région une place forte de la filère algues.

Frédéric Faure, Philippe Legorjus, Jean-Pierre Rennaud et Patrick Leclerc, du conseil d'administration du Cluster Algues Bretagne, et Caroline Peltier, cheffe de projet.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Pourquoi ? Comment ?

Qui compose l'association ?
Le Cluster Algues Bretagne regroupe des producteurs et transformateurs d'algues, des intercommunalités et des organismes de recherche et d'enseignement supérieur. Jean-Pierre Rennaud, dirigeant de la société d'algoculture Azollae, a été désigné président, épaulé par Patrick Leclerc, président de la communauté d'agglomération du pays de Landerneau Daoulas (Finistère).

Quelles sont ses missions ?
Le Cluster Algues Bretagne crée des connexions entre le monde économique (agroalimentaire, cosmétique, énergie...) et celui de la recherche. Il favorise l'obtention de financements, grâce à ses trois partenaires bancaires. Il joue un rôle d'observatoire du marché des algues et de ses opportunités de développement en Bretagne.

Que représente la filière algues ?
L'économie de l'algue en Bretagne, c'est aujourd'hui 99 entreprises et plus de 2 500 emplois. Mais malgré un littoral long de plus de 2 000 kilomètres, la région importe encore 80 % des algues utilisées par la filière.

Comment renforcer le secteur ?
« On est dans un pays qui n'aime pas l'algue, estime Jean-Pierre Renaud. **On l'associe encore trop aux algues vertes échouées sur les plages. »** Le président du Cluster Algues Bretagne sait qu'un effort de communication est nécessaire pour redorer l'image de ces végétaux aquatiques. Avec comme un argument de vente une promesse écologique. **« L'algue, c'est le pétrole de demain »**, veut croire Jean-Pierre Rennaud.

Étienne LANNUZEL.

Les Assises de la pêche auront lieu à Nice

Organisées par *le marin,* les Assises nationales de la pêche et des produits de la mer 2023 sont prévues les 21 et 22 septembre.

Après les manifestations, place à la réflexion et aux échanges. Les pêcheurs professionnels et l'ensemble de la filière de transformation et de commercialisation des produits de la mer ont rendez-vous à Nice (Alpes-Maritimes) les 21 et 22 septembre.

La 13e édition des Assises de la pêche et des produits de la mer s'y déroulera à l'invitation du journal *le marin* (groupe Ouest-France) et de ses partenaires locaux, dont la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Accueillis au Centre universitaire méditerranéen de la Cité des Anges, les professionnels ne manqueront pas de sujets à débattre : crise du gazole, plans de sortie de flotte Brexit et Méditerranée, captures accessoires de cétacés, chalutage dans les aires marines protégées, réduction des zones de pêche, etc.

Ce sera l'occasion de promouvoir une activité qui contribue à la souveraineté alimentaire du pays. Car le mot est lancé : la « souveraineté » sera le thème central de ces deux journées dont le déroulement précis est encore en cours d'élaboration.

Alors, la pêche française a-t-elle un avenir ? En présence de scientifiques, d'associations écologistes et de responsables politiques, les Assises de Nice permettront de partager les interrogations et d'émettre des pistes d'évolution qui puissent laisser des perspectives aux jeunes marins pour aujourd'hui et pour demain.

Stéphane GALLOIS.

Contacts et inscriptions : assisesfilierepeche.ouest-france.fr

Crise du gazole, plans de sortie de flotte Brexit : les professionnels ne manqueront pas de sujets à débattre. | PHOTO : OUEST-FRANCE

« Un pour cent des grands fonds a été observé »

Marjolaine Matabos est une spécialiste des abysses. Elle rencontrera des écoliers à la Cité de la mer à Cherbourg aujourd'hui et à « Génération Océan » vendredi.

Entretien

Marjolaine Matabos travaille à l'Ifremer à Brest. | PHOTO : DR.

Qu'entend-on exactement par abysses et à quoi ressemblent-elles ?

Les abysses sont les zones océaniques comprises au-delà de 200 m de profondeur, distance à laquelle la lumière du soleil ne passe plus. Elles représentent environ 70 % du volume des océans et 95 % de la surface habitable de la planète. Leur profondeur moyenne est de 6 000 m. La fosse des Mariannes est l'endroit le plus profond des océans à 11 000 m de la surface. On a longtemps cru que les profondeurs abyssales étaient de grands déserts sans fin, mais on sait maintenant qu'elles sont constituées de différents reliefs tels que des plaines, des canyons, des montagnes...

Connaît-on parfaitement la cartographie des fonds marins ?

Non. On estime actuellement que 20 à 25 % des fonds marins ont été cartographiés. C'est une technologie qui coûte très cher et qui demande beaucoup de temps aux scientifiques.

Malgré l'absence de lumière, la vie existe à de telles profondeurs ?

Oui, cette vie est générée par les puits de carbone qui tapissent les fonds des océans. Ce CO_2 provient de la dissolution des organismes vivants en surface. Parmi les espèces les plus connues, on peut citer le mythique poisson lanterne, mais aussi le calamar géant, les étoiles de mer, les cœlacanthes... Mais tous les grands groupes d'animaux connus en surface ont un représentant dans les grands fonds.

Toutes les espèces abyssales ont-elles été répertoriées ?

Non, loin de là. Seul 1 % de la surface des grands fonds a été observé avec des caméras. On estime qu'entre 100 000 et 1 000 000 d'espèces vivantes pourraient encore être découvertes. À chaque exploration sous-marine sur un nouveau site, de nouvelles espèces sont découvertes. Certaines, parfois, sont microscopiques.

Les activités humaines peuvent-elles avoir un impact négatif sur la biodiversité des abysses ?

Bien sûr, le réchauffement climatique concerne également les grands fonds, ainsi que la pollution. On a retrouvé du plastique jusque dans la fosse des Mariannes. Mais d'autres menaces existent : la pêche en eau profonde, les forages gaziers et pétroliers ainsi que l'industrie minière bientôt dont on ne connaît pas l'impact...

Avez-vous déjà exploré les abysses ? Y a-t-il un risque à descendre à de telles profondeurs ?

Je suis descendue à 2 600 m de profondeur pendant huit heures, à bord du *Nautile*, le sous-marin de l'Ifremer. C'est un mélange d'appréhension et d'excitation. Mais les pilotes connaissent le moindre câble de leur engin et peuvent intervenir au moindre problème. Une descente dans les abysses est moins risquée qu'un voyage en avion.

Recueilli par
Jean-Philippe GAUTIER.

Génération Océan : partenariat *Ouest-France*/Cité de la mer

Génération Océan est un rendez-vous régulier, fruit d'une collaboration entre *Ouest-France* et la Cité de la mer à Cherbourg. Il permet à des milliers d'écoliers, collégiens, lycéens et étudiants d'aller à la rencontre de spécialistes océaniques. L'édition 2023, jeudi 25 et vendredi 26 mai, est dédiée aux profondeurs de l'océan.

Brest, ville « à la pointe de l'Europe maritime »

Les Journées maritimes européennes se dérouleront à Brest, les 24 et 25 mai avec pour ambition de mettre en avant toutes les actions ayant trait au secteur maritime.

Entretien

Pierre Karleskind, député européen (Renew), président de la commission Pêche.

| Photo : Archives OF

Brest, la ville et le port vus depuis la pointe des Espagnols. | Photo : Archives Jean-Michel Niester, Ouest-France

Que sont ces Journées européennes de la mer ?

C'est un rendez-vous annuel de deux jours, organisé par la Commission européenne, pour mettre en avant toutes les actions ayant trait au secteur maritime. Tous les acteurs de la communauté maritime s'y retrouvent : collectivités locales, représentants des administrations d'États membres de l'UE, responsables de *clusters* maritimes, chefs d'entreprise, associations environnementales...

Pourquoi réunir tous ces gens ?

Pour faire un état des lieux de là où on en est. La mer, pour l'Europe, ça n'a longtemps été que la pêche. Aujourd'hui, il est indispensable de parler planification maritime, car les conflits d'usage s'intensifient. De nouvelles activités se développent, notamment avec les énergies marines renouvelables qui bouleversent l'espace.

C'est la première fois que cet événement a lieu en France : est-ce important ?

À l'époque du choix de la ville hôte, en tant que vice-président de la Région Bretagne et de Brest Métropole, j'ai porté la candidature de Brest. Cette ville est à la pointe de l'Europe maritime, au sens propre comme figuré. Brest, c'est un port militaire, un port de commerce, un technopôle au cœur de l'innovation maritime, des écoles et universités tournées vers la mer et, bien sûr, un polder où se déploie la filière des énergies maritimes renouvelables.

Quels sont aujourd'hui les défis de la filière mer ?

Réduire nos émissions de gaz à effet de serre, en faisant de la place pour l'implantation d'énergies renouvelables en mer. L'autre défi, aussi lié au changement climatique, concerne nos pêcheurs qui subissent des bouleversements rapides. Certaines espèces pêchées il y a dix ans ont disparu, d'autres apparaissent comme le poulpe, d'autres sont touchées par une mortalité inédite comme l'huître ou la palourde... Il faut accompagner ces professionnels.

Vous vous êtes positionné contre le plan d'action de la Commission européenne pour une pêche durable. Peut-il y avoir une stratégie commune de protection des océans ?

Oui, il y a une stratégie commune. Mais la Commission européenne ne peut pas imposer une restriction – en l'occurrence l'usage d'engins de fonds – indistinctement à toutes les aires marines protégées. C'est illégal. Et en termes d'efficacité, je souligne que certaines aires marines protégées existent pour protéger les oiseaux marins !

Oiseaux marins, poissons... On parle bien d'un même écosystème ?

On ne peut rien déduire *a priori*. Les incidences doivent être évaluées scientifiquement. Le chalut de fonds peut être compatible avec la préservation de certains milieux. Ce que la Commission devrait faire, je le redis, c'est s'assurer que l'ensemble des aires marines protégées le soit à l'horizon 2030, avec des mesures de protection spécifiques et en concertation avec les pêcheurs.

Recueilli par
Julia TOUSSAINT.

Microalgues : pourquoi l'Ifremer sollicite votre aide

Les scientifiques de l'Ifremer font appel aux citoyens pour mieux comprendre les efflorescences de microalgues, telle celle observée, mi-février, en baie d'Audierne (29). Si vous voyez l'eau de mer devenir rouge, verte ou se couvrir de mousse, pensez à effectuer un prélèvement !

Valérie Cudennec-Riou

● Une nappe verte fluo a été repérée, le 17 février, au large du Pays bigouden. Une « efflorescence massive naturelle de mesodinium rubrum », a révélé l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) après analyses. Cette prolifération de microalgues dans les eaux marines n'a, en soi, rien d'inhabituel près des côtes bretonnes. Des efflorescences de cryptophytes, ciliés mixotrophes, dinoflagellés et autres espèces de plancton sont régulièrement signalées, au printemps, au large du Finistère, du Morbihan et de la Loire-Atlantique. Par beau temps, elles forment d'intrigantes volutes marron, rouges ou vertes à la surface de l'océan.

2023 : une surprenante précocité

« Généralement, ces eaux colorées apparaissent lorsque l'ensoleillement et la température de l'eau atteignent des niveaux propices à la croissance des microalgues », décrit Anne Doner, chercheuse à l'Ifremer. Puis disparaissent, « soit que les microorganismes se dégradent et meurent, soit qu'ils soient dispersés par les courants ».

Le « bloom » (terme anglais désignant ce foisonnement de microalgues) observé mi-février, d'abord au large, puis le long des côtes de Bretagne-Sud, interpelle les scientifiques. Non en raison d'une dangerosité supposée - le mesodinium rubrum n'est pas toxique - mais de son apparition précoce, en plein cœur de l'hiver. Si rien, à ce stade, ne permet d'incriminer le réchauffement climatique, cela montre que « le phénomène reste imprévisible et assez méconnu. Parce qu'il peut être très fugace et, survenant, parfois, loin d'une station Ifremer, échappant aux études », relève Anne Doner.

Où ces efflorescences surviennent-elles ? Dans quelles conditions ? Selon quelle récurrence, quelle ampleur, quelle durée ? Selon les espèces de microalgues qu'elles concentrent, quels sont les impacts potentiels sur la biodiversité marine, les activités nautiques, la santé humaine ?

Pour accélérer ses recherches, l'Ifremer mise sur l'aide du grand public à travers le programme de sciences participatives Phenomer, mis en place il y a dix ans. Unique en Europe, ce projet, dont Anne Doner est la coordinatrice, permet à tout un chacun d'être les yeux et la petite main des biologistes en signalant et décrivant précisément, sur internet, le bloom dont il serait témoin.

Des kystes de microalgues en dormance

Vous constatez la présence d'une nappe d'eau colorée ou d'un amas de mousse abondant en mer ou près des côtes ? « Prenez des photos et effectuez un prélèvement dans une bouteille ou une gourde vide à garder à l'abri de la chaleur et de la lumière, préconise-t-elle. En effet, sans cliché ni échantillon, un signalement ne nous permettra pas de valider l'observation ni d'identifier l'espèce. » Renseignez les détails de votre découverte sur le site.phenomer.org ou sur l'appli dédiée. C'est aussi là que vous trouverez la liste des structures relais où déposer votre échantillon.

Pas de précautions particulières à prendre. Si certaines microalgues, toxiques, contaminent les coquillages qu'il faut alors s'abstenir de consommer, « le simple contact d'efflorescences avec la peau ne présente aucun danger », assure la chercheuse.

Longtemps centré sur les côtes de Bretagne et des Pays-de-la-Loire, le programme Phenomer a été étendu, en 2022, à toutes les façades maritimes de l'Hexagone, générant 53 signalements en un an (550 en dix ans). L'énorme bloom de Lingulodinium polyedra (3 200 km²) suivi pendant six semaines, à l'été 2021, dans l'embouchure de la Vilaine, a probablement laissé des kystes de microalgues en dormance dans les sédiments », suggère l'Ifremer. Si bien qu'avec le retour des beaux jours, « si les conditions sont réunies, d'autres eaux colorées liées à cette espèce pourraient survenir, d'ici à la fin de l'été. »

Un navire dédié au sauvetage de migrants

Le projet *Avenir* vise à construire le premier bateau entièrement conçu pour le sauvetage de masse. Le but : livrer ce navire à l'ONG SOS Méditerranée en 2025.

Plus de 20 000 morts. C'est le bilan glaçant des naufrages de migrants en Méditerranée depuis 2015. Faute d'action humanitaire de la part de l'Europe, la réponse à cette tragédie a pour incarnation l'*Ocean Viking*, un navire affrété par l'association SOS Méditerranée pour secourir des migrants partis de Libye, Tunisie, ou encore de Syrie sur des embarcations de fortune.

Ce bateau, reconverti de sa vocation d'assistance aux plateformes pétrolières en mer du Nord, pourrait voir arriver du renfort. Long de 69 m, capable d'accueillir 370 rescapés et quarante membres d'équipage sur trois ponts, *l'Avenir* serait le premier navire conçu de A à Z pour le sauvetage de masse dans des conditions de mer difficiles.

Dès 2025 ? C'est en tout cas l'horizon que se fixent les porteurs de ce projet inédit pour livrer le navire à SOS Méditerranée, basée à Marseille.

Long de 69 m, doté de trois ponts pouvant accueillir 370 rescapés, l'« Avenir » pourrait être mis à l'eau en 2025. | PHOTO : VPLP DESIGN

Marc Van Peteghem à la manœuvre

Un projet qui surgit d'un univers inattendu. En 2020, en résidence à la Villa Médicis à Rome, l'artiste et chercheur en sciences politiques Sébastien Thiéry coordonne une requête auprès de l'Unesco. Son but : faire inscrire « l'acte d'hospitalité » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Germe alors l'idée de créer un conservatoire des gestes d'hospitalité, afin de les transmettre aux générations futures. Et s'il s'agissait d'un bateau ?

À Marseille, fin 2021, ce projet a pris un visage plus concret. En dialogue étroit avec SOS Méditerranée, le bateau a été dessiné bénévolement par le cabinet d'architectes navals VPLP design, de Marc Van Peteghem.

Un dessin réalisé avec le concours de nombreux acteurs marseillais : les sauveteurs de SOS Méditerranée, des *designers*, des médecins, des chefs... Sans oublier les premiers concernés : des rescapés de la traversée de la Méditerranée, réunis par une association locale.

Du dessin à la réalité, il y a encore un long chemin. Des appels d'offres ont été lancés à travers l'Europe afin de trouver le chantier qui pourra construire le bateau. Ce pourrait être du côté de Rotterdam (Pays-Bas) où Marc Van Peteghem a l'habitude de travailler.

Une construction qui va surtout nécessiter de lever 20 millions d'euros, ce sur quoi se mobilise le collectif Navire avenir. « **On veut une levée de fonds citoyenne, qui passe d'abord par les 400 à 500 personnes qui ont déjà travaillé sur le projet et leurs proches** », explique Sébastien Thiéry, conscient qu'il ne s'agira là que d'une amorce à de plus gros financements.

Le besoin est immense. SOS Méditerranée, qui a déjà secouru près de 37 000 migrants, déplore le cruel manque de moyens dédiés à cette urgence... qui ne va cesser de grandir avec la crise climatique.

Antoine LANNUZEL.

Le projet de la Maison du port est à l'arrêt

Arzon — Lundi, le maire a annoncé que le partenaire financier sur le projet de la nouvelle salle polyvalente se retirait. « Quand aurons-nous un centre de multifonction ? », une question sans réponse.

Lundi soir, une nouvelle fois, la Maison du port s'est invitée aux débats du conseil. **« Quand aurons-nous un centre de multifonction ? Où ? Quand ? Combien ? Et le nombre de places ?**, a demandé Bruno de Renéville, de la liste Arzon, Cap vers un nouvel horizon. **Je tiens à préciser que quand vous interrogez les responsables de la CPM (compagnie des ports du Morbihan), qui sont en charge du chantier, ils disent bien qu'il y a un espace qui ne sera pas construit. »**

Roland Tabart, le maire, a longuement répondu. Il est revenu sur la pétition qui dépasse à ce jour les milles signatures. **« Elle ne s'adresse pas à moi mais au premier maître d'ouvrage, qui est la CPM, et qui est soutenu par le Département. Ensuite, Arzon est un maître d'ouvrage mineur. J'en ai discuté avec David Lappartient, président du Département, et avec la CPM. »**

« Les Arzonnais méritent cette salle, et ils l'auront »

Sur le projet, il continue. **« Dans le plan initial de la rénovation du Crouesty, cette Maison du port n'existe pas. Pour moi, le plan est accepté. »** À propos du nouveau bâtiment, il rajoute : **« Nous nous sommes mouillés pour qu'elle soit faite. Concernant le plan, vous avez bien son emplacement, mais la politique n'est pas un long fleuve tranquille. Aujourd'hui, le financier dit « non », c'est dur à accepter. Derrière, on remouille la chemise et on cherche un moyen de substitution. »**

Contacté après le conseil, le maire a précisé que le partenaire financier est Golfe du Morbihan – Vannes agglomération. **« Je me suis retourné vers la SPL (Golfe du Morbihan- Vannes tourisme), ils sont très intéressés par l'idée mais n'ont pas de budget. Je me retrouve le bec dans l'eau. »**

L'actuelle Maison du port, appelée à être détruite durant la phase 3 des travaux du port du Crouesty. | Photo : Archives Ouest-France

Pour faire face à cette situation, la mairie a fait appelle a un programmiste, **« pour élaborer une salle avec un auditorium. Nous recherchons des subventions auprès du Département, de la Région et jusqu'au conseil Européen. Les Arzonnais méritent cette salle, et ils l'auront. »**

Les colis distribués en triporteur

Les cinq points à l'ordre du jour ont été a approuvé à l'unanimité. La commune lance une expérimentation sur la livraison des colis sur son territoire avec la société Desagadenn. Du 1er juin au 31 août 2023, les colis arrivant à Arzon seront livrés dans un espace provisoire installé par la société sur la zone du Rédo, ceux-ci seront ensuite livrés aux particuliers avec des vélos triporteurs. À la fin de cet essai, la commune décidera s'il y a lieu de poursuivre.

Les élus ont décidé d'adhérer à l'association Escales photos, festival du Mor Braz, qui regroupe six communes. **« En 2022, nous l'avons intégrée en tant qu'associée, et au vu du succès rencontré lors des expositions, l'association nous demande de devenir adhérent »**, a expliqué le maire.

L'avenir de la déchetterie

« Une rumeur circule sur la fermeture de la déchetterie », a déclaré Olivier Denfer, de la liste Arzon c'est vous. **« On travaille depuis 2014 avec GMVA sur ce sujet »**, a répondu l'édile avant d'exposer les faits. **« Il y a trois acteurs : la Région, le Département et les communes. L'État veut que chaque département soit responsable de ses déchets. »** Ils ne peuvent plus être traités ailleurs, actuellement 30 % partent vers la Mayenne et l'Orne.

« GMVA est responsable de la collecte, le traitement des déchets est assuré par le Sysem (Syndicat de traitement des déchets du Sud-Est Morbihan), auquel on siège », poursuit-il. Le Sysem envisage la création d'une usine d'incinération. **« On se retrouve devant un dossier colossal, avec trois établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : Muzillac, Questembert et Vannes. Les coûts démarrent à 25 millions d'euros, jusqu'à je ne sais où ? Là, on est arrivé à 90 millions. Et derrière, qui va payer, qui va amortir et comment ? »**

Pour la collecte le maire continue. **« Aujourd'hui, à GMVA, 38 % des déchets proviennent des travaux publics ou privés »**, ce qui désorganise le tri des déchets dans les déchetteries communales. Un projet d'un nouvel établissement est dans les cartons. **« Cette déchetterie absorbera les autres de la presqu'île de Rhuys. »** Le site d'une ancienne carrière à Sarzeau a été retenu **« mais il y aura beaucoup de travaux »**, sans compter que la voirie devra aussi être modifiée estime le maire.

« Il faut garder le moral. On aura fini le mandat en 2026, que les Arzonnais continueront à vider leur gazon à la déchetterie d'Arzon », conclut le maire.

Plages et ports labellisés Pavillon Bleu en 2023

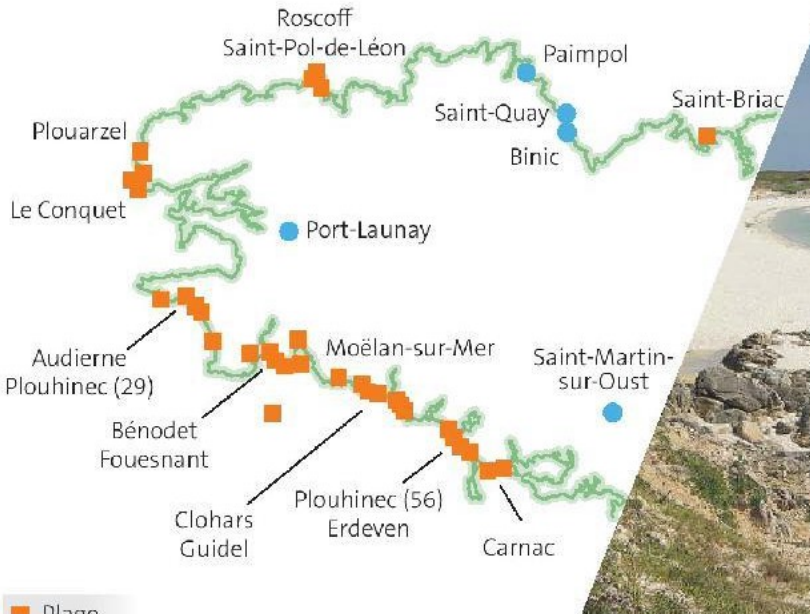

La plage de Trez Goarem à Audierne

Pavillon bleu : 33 plages et cinq ports labellisés

La Bretagne compte 33 plages d'excellence pour la baignade en 2023. Constant, sur un an. En revanche, le nombre de ports Pavillon bleu s'effondre.

Nicolas Arzur

1 Qu'est-ce que le label « Pavillon bleu » ?

Le Pavillon bleu est un label international de tourisme durable remis chaque année aux plages et aux ports de plaisance qui « mettent en œuvre, de manière permanente, une politique de développement du tourisme respectueuse de l'environnement et de l'humain ».

Pour espérer figurer dans le palmarès, les villes doivent déposer un dossier de candidature et s'acquitter de frais de participation (de 910 euros à 2 520 euros, selon le nombre d'habitants). Seules les municipalités qui répondent à un certain nombre de critères peuvent espérer obtenir le label.« Le Pavillon bleu, c'est la garantie de retrouver des plages et des ports de plaisance propres mais aussi, de bénéficier d'une eau de baignade d'excellente qualité, de dispositifs en faveur du tourisme durable et d'actions de sensibilisation à l'environnement », explique Teragir, l'association qui délivre le label.

2 En Bretagne, 33 plages labellisées

La France compte, cette année, 406 plages labellisées Pavillon bleu. Parmi lesquelles, 33 plages bretonnes. C'est une de plus que l'an dernier. Les plages de Trez Goarem (Audierne), du Trez (Bénodet) et de Porsman (Plouarzel) décrochent le label en 2023. Toutes dans le Finistère. Alors que celles de Trénez (Moëlan-sur-Mer) et de Trestel (Trévou-Tréguignec) le perdent, soit parce que les municipalités n'ont pas déposé de dossier cette année, soit parce qu'elles ne répondent plus aux exigences du label.

Au final, c'est le Finistère qui compte le plus de plages labellisées, avec 21 plages (+ 2 sur un an). Derrière, figurent le Morbihan, et ses neuf plages (=), et l'Ille-et-Vilaine (-1). Les Côtes-d'Armor n'abritent plus de plage Pavillon bleu, avec la perte de la plage de Trestel.

3 Hécatombe sur les ports bretons

Alors que, l'an passé, 11 ports bretons étaient labellisés Pavillon bleu, en 2023, le nombre dégringole et s'établit à cinq. Moitié moins. Exit les ports de Gâvres, de Guidel, de Douarnenez, de Manec'h, de Lorient Centre, celui de plaisance du Kernével et Port-Louis. Ne restent que le port de plaisance de Paimpol, celui de Saint-Quay Port d'Armor, de Binic, de Port-Launay et la Halte fluviale de Saint-Martin-sur-Oust. En France, 100 autres ports de plaisance ont décroché le précieux sésame.

4 La Bretagne, pas sur le podium

Avec 33 plages et cinq ports labellisés, la Bretagne ne figure pas sur le podium des régions comptant le plus de Pavillon Bleu. En tête, l'Occitanie (108 plages et 20 ports), la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (86 plages et 27 ports) et la Nouvelle-Aquitaine (60 plages et deux ports lauréats).

Le Télégramme PARTENAIRE

Avec de l'enseig se renfo

● Lundi, l'Univer Sud (UBS) et la di que du Morbihan o partenariat pour l sciences dans les Guyomard, à Séné.. En 2022, 900 élève maires du Morbiha qué les sciences e l'aide de 85 étudian Ce dispositif nation naire scientifique (PSC) permet de p jeunes une pratiqu des technologies. « met de développe dans l'objectivatio partir de constats e une compéten aujourd'hui » pré

Sylvain Coudray, étud pagne Madeleine, No dès le CE2. Photo San

Jusqu'à sorties espace

● Apprendre un nichoir, pêche l'eau, découvrir le verger, partir p contée en forêt... D missions de prote ture au public de rels sensibles Département du pose, chaque a

Et aussi

Qualité des eaux du golfe du Morbihan : la pêche aux coquillages de nouveau autorisée depuis mercredi

Photo d'archive Claude Prigent

La pêche aux coquillages bivalves fouisseurs (palourdes, coques..) est de nouveau autorisée dans le golfe du Morbihan. De nouvelles analyses de l'eau réalisées mercredi font état d'un retour à la normale. La pêche de ces espèces était interdite par les services de l'État depuis le mercredi et avait été renouvelée mardi, en raison d'une contamination microbiologique.

Le Télégramme PARTENAIRE

.Ta

26-27 & 28

AVEC :
SOPHIE ALOUR
SAMY THIEBAULT
LOUISE JALLU

Pourquoi ces cinq ports ne hisseront plus leur Pavillon bleu

Le Pavillon bleu a dévoilé son palmarès 2023. Dans le pays de Lorient, trois plages de Guidel ont été labellisées. Mais du côté des ports, on ne hissera plus ces couleurs. Florent Le Moigno, le référent environnement de la Sellor, nous explique pourquoi.

Emilie Coudrais

● Le Pavillon bleu ne flottera plus au-dessus des ports du pays de Lorient. Labellisés depuis de nombreuses années, Kernével, Lorient centre, Guidel, Gâvres et Port-Louis ne figurent plus dans le palmarès 2023. « Plutôt que parler de perte, c'est surtout un choix de ne pas candidater », explique Florent Le Moigno, maître de port à Kernével et Gâvres, chargé de la démarche environnementale pour la Sellor. « On a voulu se recentrer sur la démarche Ports propres ».

Les cinq ports de la Sellor sont titulaires de cette certification européenne depuis 2017. Ils étaient les premiers ports non méditerranéens à l'obtenir. Décernée par un organisme tiers, l'Afnor (Association française de normalisation), pour une durée de trois ans, elle est attribuée sur une base de 17 critères. « On trouvait que le Pavillon bleu était moins exigeant. Ports propres va plus loin dans la démarche environnementale. On se doit d'être exemplaire. Dans notre stratégie, on a aussi décidé de privilégier cette certification pour une raison de coût car, jusqu'à présent, on payait les deux », justifie Florent Le Moigno.

Le port de Kernével ne hissera plus de Pavillon bleu. Un choix stratégique pour la Sellor. Photo archives Le Télégramme

Certifiés Ports propres jusqu'en 2026

En février, la Sellor a vu sa certification prolongée jusqu'en 2026. Pour l'obtenir, les ports mettent en place plusieurs actions, comme le suivi de la consommation d'eau et d'électricité ou encore le tri et la revalorisation des déchets. « On travaille aussi beaucoup sur la gestion des aires de carénage pour ne pas rejeter de polluant et sur les stations de carburant pour s'assurer qu'on soit bien dans la réglementation », illustre le maître de port de Gâvres et Kernével.

Alors que le Pavillon bleu est très convoité pour les plages, Florent Le Moigno n'est pas inquiet sur la perte de ce célèbre label. « Nos clients ne viennent pas dans un port en fonction de telle ou telle démarche mais la certification leur assure une qualité d'accueil portuaire. Pour les plages, je peux comprendre que ce soit important mais de notre côté, on n'est pas impactés en termes de visibilité ».

À Guidel, un pavillon gage de qualité

Dans le pays de Lorient, trois plages de Guidel peuvent hisser le Pavillon bleu cette année : la Falaise, Loc'h et Pen Er Malo (Fort Bloqué). Le maire, Jo Daniel, n'est pas peu fier de l'obtenir pour la onzième année consécutive. « C'est un challenge pour une commune, un gage de qualité des eaux de baignade ! Il y a un tas de conditions à remplir et c'est de plus en plus difficile », assure-t-il. La Ville doit notamment soumettre les analyses de l'eau, réalisées par l'Agence régionale de santé sur les trois dernières années, et présenter une attestation de l'État prouvant que le système d'assainissement collectif est conforme. Parmi ses actions, elle met en place des postes de secours, limite l'accès des plages aux chiens et chevaux, organise des opérations de sensibilisation… « On a fait la plage sans tabac. Cette année, on va aussi faire la plage sans poubelle pour encourager les gens à ramener leurs déchets avec eux », annonce Jo Daniel. « On est très heureux d'avoir ce Pavillon bleu une année de plus et on va continuer de travailler pour le garder ».

Le Télégramme PARTENAIRE

Le Lituanien Virginijus Sinkevičius est le plus jeunes des commissaires européens en charge des questions maritimes. Photo S.J.

Exploiter et préserver la mer : une difficile équation

Les forces vives de l'Europe maritime sont concentrées à Brest jusqu'à ce jeudi soir. On y parle exploitation et préservation de la ressource. Les courants y sont agités et parfois contraires.

Stéphane Jézéquel

● Pendant deux jours, le parc d'exposition de Penfeld, à Brest, grouille des principaux acteurs des Journées européennes de la mer. On y croisait, ce mercredi, Virginijus Sinkevičius, le commissaire européen en charge des questions maritimes, un Lituanien de 32 ans, économiste de formation à la fibre écolo. Hervé Berville, le secrétaire d'État à la mer français, était l'autre invité de marque de ces deux journées organisées en France, pour la première fois depuis 2008.

Prix du carburant, capture accidentelle de dauphins, chalutage en zone protégée, implantation de champs d'éoliennes... Jamais le monde maritime n'a généré autant de tensions et de vifs points de discussion. Le commissaire européen lituanien a-t-il eu l'impression d'arriver à Brest en terrain miné ? Passé les discours de bienvenue, il est entré dans le vif du sujet avec un tête-à-tête organisé avec les représentants des marins-pêcheurs français.

Souveraineté alimentaire

« On s'est dit les choses en toute transparence », résumait le Lorientais Olivier Le Nézet, président du comité national des pêches. « Nous avons parlé équipements pour diminuer les captures de cétacés, modernisation des motorisations, protection des zones sensibles », abondait Hervé Berville qui, très tôt dans la matinée, rappelait l'importance des multiples questions de souveraineté liées à la mer, à commencer par la souveraineté alimentaire.

Pour le porte-parole des marins-pêcheurs français, l'équilibre et la mesure doivent être respectés. « 50 % des eaux bretonnes sont classées en aires protégées, c'est déjà bien plus que les objectifs nationaux. Et le golfe de Gascogne, qui génère actuellement tant de tensions, s'avère être la zone de pêche la plus surveillée et la mieux gérée au monde. La profession n'y est pas étrangère et la ressource se porte plutôt bien au vu des dauphins que l'on croise en nombre ! », a appuyé Olivier Le Nézet. « Nous demandons davantage de moyens pour tendre aux objectifs qu'on nous impose et non des interdictions qui mettent à mal le métier ! »

Jusqu'où industrialiser l'océan ?

On se doute que les discussions de ces journées n'ont rien d'un long fleuve tranquille. L'objectif de créer cinquante parcs éoliens, d'ici 2050, le long des côtes françaises est loin d'être gagné, vu les tensions générées par un seul de ces parcs devant Saint-Brieuc.

Jusqu'où industrialiser l'océan ? Où situer le point d'équilibre entre l'exploitation des richesses de l'océan et sa nécessaire préservation pour les générations futures ? « C'est l'équation qu'il faut réussir à résoudre », reconnaît le commissaire européen.

L'agroal avait ob une hau

● Les industriels de taire avaient obtenu, négociations commer les conclues le 1er ma hausse moyenne de d'achat de leurs pro supermarchés, a indic le médiateur des relat ciales agricoles, Thier cite des chiffres de l'Ob négociations commer les.

Une revalorisation à deux chiffres sur

L'augmentation de 9 celle obtenue à l'issue tions rouvertes en 202 penser la flambée premières liée à la gue Au total, les industr obtenu des supermarc lorisation de 16 % du p

TOMATE. Petit

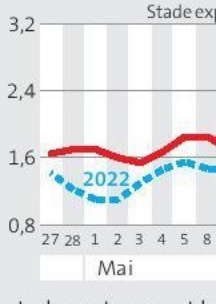

Le beau temps et le long week-end de l favorise une petite assez stables (1.10

NOUVELLES DES FI

Le Guilvinec. Inscrits à la v Bara An Arvoriz, Men Brial, taille 2, 6,78 € ; taille 3, 5,42 2, 6,88 € ; taille 3, 5,88 € ; t maxi. Cabillaud : tailles 1-2 3-4, 0,82 à 5,04 €. Églefin : t taille 3, 20,12 €. Merlu : tail 28,9 € ; tailles 3-4, 9,96 à 1 100 kg. Langoustine sud. Pr **Saint-Guénolé.** À la vente sardine, moule 20/24, 27 t.

COURS RÉGIONAU

Lamballe. Gros bovins. C 2,070-2,150. Génisses : U 1780-2,390. Prix au kg d 4,860-4,930. Vaches : O, 5, vendus. En cette période de qualité. Bonne demande en

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA MER

Liberté
Égalité
Fraternité

BATEAUX DE PLAISANCE

Comment éviter les incendies de moteur inbord essence ?

Responsabilité du chef de bord

1.

SUIVRE SCRUPULEUSEMENT LES OBLIGATIONS ET RECOMMANDATIONS DU FABRICANT

- Conserver et consulter régulièrement le manuel fourni avec le navire.

Prévention des explosions et incendies

2.

INSPECTER RÉGULIÈREMENT LE COMPARTIMENT MOTEUR

- Contrôler les éventuelles fuites de carburant.
- Surveiller la présence de liquide dans les fonds de la cale et les gattes.
- S'alarmer quand une forte odeur de carburant survient (signe d'explosivité).
- Se préoccuper d'un moteur difficile à démarrer et présentant des ratés ou des chutes de régimes.

3.

VÉRIFIER LE SYSTÈME DE VENTILATION

- S'assurer d'une bonne ventilation du compartiment moteur pour éviter l'accumulation de gaz inflammables et la surchauffe.
- Respecter les temps de ventilation précisés par le constructeur avant démarrage.

4.

INSTALLER DES DÉTECTEURS DE VAPEUR D'ESSENCE

- Placer un ou des détecteurs de vapeur est fortement recommandé. Disposez-les dans le compartiment moteur avec renvoi de l'alarme sonore et visuelle au poste de pilotage.

EN SAVOIR +
SUR MER.GOUV.FR

EN CAS DE DIFFICULTÉS EN MER, TOUJOURS ALERTER LE 196 OU LE CANAL 16 SUR LA VHF

23048 DICOM MTE / Mer - Illustration : CC-BY Freepik - Avril 2023.

Arzal. Les coraux pourraient bien faire grandir la société Ephyla

Spécialisée dans les principes actifs pour la cosmétique, la société d'Arzal (Morbihan) va se développer grâce aux tests d'écotoxicologie sur les coraux et les sticks bio-indicateurs pour la réimplantation de coraux

Installée à Arz.al depuis 2015, la société Ephyla qui avait commencé en 2009 avec trois chercheurs hébergés à l'Université de Vannes s'apprête à grandir. Ils sont maintenant douze à travailler dans les labos de R & D et à la fabrication de principes actifs pour les cosmétiques. **« Le principe actif, c'est 1 % seulement de ces produits mais c'est lui qui donne le tempo »**, résume Vincent Bourgeteau, PDG, biologiste et ethnobotaniste de formation.

Ce n'est pas ce « petit » principe actif qui donne la texture, l'odeur, ou la conservation mais l'anti-rides, l'anti-tâches, ou le côté hydratant, c'est lui. **« Souvent, ces principes actifs viennent essentiellement de l'extraction de plantes (calendula, arnica…), de molécules végétales, d'argile. »**

40 % du chiffre d'affaires à l'international

Dans le labo d'Ephyla où sont modifiées les argiles. | OUEST-FRANCE

Les clients de l'entreprise sont des marques de cosmétique (Clarins, Nuxe, Thalgo, Chanel, Estée Lauder). **« Ces dernières années, on s'est aussi développé dans le milieu vétérinaire, par exemple avec des principes actifs pour des soins pour chevaux. Ils servent dans des masques nébulisateurs qu'on leur met après des courses, quand ils ont les trachées irritées.**

Les cosmétiques pour humains représentent environ 75 %, les produits pour animaux, 25 %. Ephyla produit environ 50 tonnes de principes actifs par an. **« On fait 40 % de notre chiffre d'affaires à l'international, surtout aux États-Unis. »**

Comme la société vient de mettre au point un test d'écotoxicologie des crèmes solaires sur les coraux, Vincent Bourgeteau pense déjà recruter cette année deux

personnes supplémentaires pour cette activité. Depuis que son test a été homologué, cinq marques, soit une vingtaine de crèmes solaires, ont passé le test.

Une ferme de corail dans un an

Juste en face, toujours sur la zone du parc d'activités de l'Estuaire, Ephyla a acheté un terrain où s'implantera, dans un an, La Ferme de Corail de Camaret-sur-Mer (Finistère) qui lui a fourni les coraux pour l'élaboration du test. Avoir plus d'aquariums de coraux (d'aquaculture) tout près, cela facilitera le boulot des chercheurs biochimistes. Notamment pour les tests d'éco-toxicologie pour les fabricants cosmétiques. Mais aussi parce qu'Ephyla est en train de plancher sur un autre projet en lien avec les coraux.

« Les coraux n'ayant pas de pattes, ils avancent moins vite que le réchauffement climatique ou les pollutions. Il y a, en revanche, des milieux sous-marins qui vont devenir compatibles pour les coraux, où on pourrait les faire déménager, en implanter », explique Vincent Bourgeteau. Pour aider à choisir ces sites partout dans le monde, Ephyla a conçu un stick bio-indicateur, avec des encoches pour y mettre des boutures de coraux. Une fois le stick immergé, il suffit ensuite de voir si les petits coraux se sont acclimatés à leur possible futur milieu, ou pas. **« On va répondre à un appel d'offres de Dubaï, qui prévoit de remettre 200 km^2 de coraux. Il peut aussi y avoir de la demande en Chine, à Taïwan… »** Si jamais ce marché ne prend pas l'eau, **« il faudra carrément qu'on monte une usine en plus » !**

Effectif : 12 personnes, chiffres d'affaires 2,7 millions en 2022 (+10 % en un an).

Jacques Dussol, Gérard Leiglon, Charlotte Nirma et Florent Binot, manager du Fablab, lancent la fabrication d'un capteur océanographique.

Des capteurs pour suivre les courants marins

Le Réseau des éco-explorateurs de la mer et l'association Mod Kozh veulent s'attaquer au suivi de l'état des courants marins. Pour cela, ils s'associent avec le Fablab d'Auray et Astrolabe expéditions.

● Partenaires depuis trois ans dans la collecte de données scientifiquement exploitables sur le domaine maritime, le Réseau des éco-explorateurs de la mer (Riem) et l'association des vieux gréements Mod Kozh étendent leur collaboration avec le Fablab d'Auray. Les missions menées jusqu'à présent sont le suivi du trait de côte sur le littoral et l'observation de la faune, de la flore et des macro-déchets en mer, ces relevés étant transmis à l'Office français de la biodiversité (OFB).

Un outil développé en « open source »

Pour suivre l'état des courants marins, acteurs majeurs dans la régulation du climat, et recueillir les températures et les taux de salinité qui iront alimenter les modèles élaborés par les scientifiques, un nouvel outil était indispensable. Pour répondre à cette demande, le Fablab s'est tourné vers l'association de sciences participatives Astrolabe expeditions, de Brest, qui développe des instruments océanographiques.

Charlotte Nirma, coordinatrice projets de cette association, était, mardi 2 mai, dans les locaux du Fablab pour présenter à Jacques Dussol et Gérard Leiglon, présidents du Riem et de Mod Kozh, un capteur immergé pouvant répondre à ces missions de mesures.

L'objectif est de disposer, à terme, d'une cinquantaine d'exemplaires qui seront disposés dans le golfe du Morbihan et en baie de Quiberon. Leur fabrication et leur mise en service seront assurées par les membres des associations. Cet outil développé en « open source » est accessible à d'autres acteurs désireux de s'investir dans la collecte de données océanographiques à but scientifique.

Vincent Bourgeteau, biologiste et fondateur d'Ephyla, présente le bio indicateur qui permettra de valider la compatibilité de futurs sites comme support de colonies de coraux. Photo Bertrand Le Bagousse

À Arzal, Ephyla aux petits soins des récifs coralliens

L'entreprise Ephyla, basée à Arzal (56), lance deux tests écotoxicologiques pour préserver et favoriser le développement des récifs coralliens.

Bertrand Le Bagousse

● L'avenir des récifs coralliens de la planète pourrait bien se jouer dans le laboratoire d'Ephyla (*) à Arzal (56). L'entreprise, fondée en 2009 par le biologiste Vincent Bourgeteau, spécialisée dans la production de principes actifs pour les groupes cosmétiques du monde entier, a mis au point deux tests qui ouvrent de nouveaux horizons dans la protection des récifs coralliens menacés par les pollutions et le réchauffement climatique.

Reeftox teste les crèmes solaires sur les coraux

Le premier, Reeftox, permet de tester la toxicité des produits cosmétiques, surtout les crèmes solaires, sur les coraux. Le test se déroule dans deux aquariums peuplés de 50 espèces de coraux vivant à des profondeurs allant de zéro à - 40 m et représentatifs des massifs coralliens que l'on trouve aux Antilles, à la Réunion, en Mer rouge, en Australie, dans la Pacifique sud, en Indonésie et dans l'Océan Indien.

Dans un des deux aquariums, les crèmes solaires des clients (amenés par le groupe SGS, leader mondial des tests, de l'inspection et de la certification dans différents domaines dont la cosmétique) ou leur principe actif sont appliqués sur une languette ressemblant à de la peau et qui flotte entre deux eaux. Le second aquarium est le bassin témoin sans mise en contact du produit. Le test dure 20 heures et Ephyla en réalise un par semaine depuis un an. L'objectif est de passer à trois dès le mois de juillet puis à six quand le fournisseur de corail, La Ferme de corail, à Camaret (29), viendra s'installer à côté d'Ephyla d'ici un an. Un rapprochement des deux structures qui donnera naissance à Ecoseastems, qui sera une filiale d'Ephyla.

Bio-indicateur

Le second process, inédit et baptisé « Bio-indicateur », permettra d'évaluer de nouveaux sites susceptibles d'être compatibles avec le développement corallien, par exemple des éoliennes marines. Ce dispositif se présente sous la forme d'une brique en argile imbibée de substances nutritives et sur laquelle sont fixées des boutures de corail.

Le premier sera posé sur des programmes d'aménagements artificiels à la Réunion. « Le bio-indicateur permettra également de désigner des espèces compatibles avec ces nouveaux environnements, précise Vincent Bourgeteau. Ce programme va connaître un très fort développement ». Une perspective prometteuse qui implique une ouverture du capital d'Ecoseastems à des investisseurs pour être en mesure de répondre à des gros contrats. « Notamment dans le Golfe persique où de gros projets de restauration de massifs coralliens verront le jour et avec des chaînes d'hôtels internationales avec qui nous sommes en contact pour tester de futures implantations de massifs coralliens sur leurs sites d'exploitation ».

(*) Efyla, basée se situe sur la zone de l'Estuaire, à Arzal, compte 12 salariés et affiche un chiffre d'affaires de 2,7 M€.

Thon : la Côte de pêche aux

P

1er juillet au 31 juil
1er juillet au 31 aoû
industrielles » et
thoniers, majorit

MARÉE. Pro

Les commandes
plus importante
qui s'est traduit
des prix pour ur

COURS RÉGIONA

Marché du porc breto
2,153 € à 2,154 €. Prix
Moyenne mobile 2,008
vendues. Moyenne : 1,6

Lamballe - Guerlesqui
extra lourds, 1 260-1 4
inférieures, 190-520.Br
850 ; convenables, 710

NOUVELLES DES

Le Guilvinec. Lotte, ta
6,34 ; taille 3, 5,72 ; ta
Lotte blanche, taille 1,
taille 3, 5,81 ; taille 4,
Cabillaud, tailles 1-2-3
dine, tailles 1-2, 3,86
0,71-5,18. Églefin, tai
taille 3, 2,81. Sole, taill
taille 3, 18,93. Merlu, t
taille 3, 2,38. Raie fleur
Pierre, tailles 1-2, 14,8
9,28-14,2. Lieu jaune,
3-4, 3,88-6,58. Seiche,
Tonnage : 34 t. Invendu
tine sud : taille 1, 33,9
taille 4, 9,81. Bateaux
aujourd'hui : Bara an
Gwen Emma, Boy Andr
Saint-Guénolé. Vente b
sardines 20/22. Vente c
mai : 15 bateaux avec 2
Loctudy. À la vente aujo
Douarnenez. Sardines,